



**Compte rendu de la rencontre avec Madame Lucile Pluchard
Directrice Générale Adjointe du Pôle Solidarités
du Conseil Départemental de Vaucluse
du Vendredi 9 juin 2017**

L'URIOPSS et la FEHAP demandent au Conseil départemental de Vaucluse de ne pas compenser par une baisse des financements les effets positifs du CITS

L'URIOPSS, représentée par Dominique Arrighi, a rencontré avec une délégation Paca de la FEHAP, composée de Pierre Guilhamat, Délégué départemental et de Célia Barbarisi chargée de mission, Madame Lucile Pluchard, Directrice Générale Adjoint du Pôle Solidarités du CD 84 ainsi que Monsieur Gérard Ferrière, Directeur PA-PH afin de sensibiliser les responsables du département à la nécessité de ne pas compenser par une baisse des financements les effets positifs du CITS.

Après lui avoir exposé différents arguments qui plaident en faveur du CITS, Madame Pluchard a indiqué que le Département s'engageait à ne pas tenir compte de l'effet positif du CITS pour revoir à la baisse les financements accordés aux associations. En revanche, elle souhaitait que, compte tenu du grand niveau de pauvreté dans le Vaucluse et des dépenses que cette réalité occasionne, les sommes dégagées par le CITS puissent être affectées à l'amélioration de la prise en charge des usagers (cela incluant une amélioration du traitement des collaborateurs), l'innovation et la mutualisation.

Elle a, par ailleurs, souhaité faire un point régulier avec nos unions et fédérations sur les questions importantes touchant les politiques de solidarité. Bien évidemment, l'URIOPSS a indiqué que cela allait dans le sens de ce que nous souhaitions.

Dominique ARRIGHI de CASANOVA
Directeur de l'URIOPSS PACA et Corse

Marseille, 12 juin 2017